Adieu à E.-F. Rimensberger

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **55 (1963)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

55e année | Janvier 1963 | No 1

Adieu à E.-F. Rimensberger

Ses amis le savaient condamné. Il s'est endormi définitivement le 18 novembre dernier dans son home de Cornaux sur Chamby à l'âge de 68 ans. L'annonce de sa mort les a pourtant surpris et jeté la consternation au secrétariat de l'Union syndicale suisse. A quelques reprises, il s'était remis d'assez chaudes alertes. Si bien que les optimistes espéraient que le mieux qui s'était manifesté après la dernière allait se prolonger encore. Sa mort atteint sa famille et l'ensemble du mouvement syndical.

Des raisons de temps et de convenance eussent justifié la publication de cet hommage posthume dans le numéro de décembre dernier, consacré exclusivement au jubilé de la Centrale suisse d'éducation ouvrière. Car l'œuvre de Rim, ainsi que l'appelaient familièrement ses amis innombrables, est par essence de l'éducation syndicale. Il contribuait dans tous ses écrits à répandre la culture, à rappeler le lien continu du passé, du présent et du futur afin de préparer une relève capable de trouver des solutions aux multiples problèmes nouveaux qui se posent à l'attention des syndicalistes. Pour des raisons d'opportunité, mais aussi par souci de ne pas jeter une ombre sur ce jubilé, nous avons remis à janvier cet hommage ultime à un ami, un collaborateur, un maître à penser dont beaucoup de syndicalistes continuent à s'inspirer.

Sa carrière se dessine après l'école primaire et supérieure. Il s'engage d'abord dans la même voie que son père et fit des études bancaires. Mais sa curiosité naturelle, son goût des lettres et son inclination vers le progrès social le firent bifurquer vers le journalisme. Il écrivit dans différents journaux socialistes, dans la *National-Zeitung* également ainsi que dans *Die Nation* de la bonne époque. A l'âge de 22 ans, il devient durant deux ans rédacteur à la *Neue Korrespondenz* de Bâle et Berne. De 1920 à 1921, il étudie à Paris et fait du journalisme libre. Il passe même deux mois à l'Agence télégraphique suisse. Durant vingt ans, de 1921 à 1940, il servira fidèlement feue la Fédération syndicale internationale (FSI), successivement à Amsterdam, Berlin et Paris.

Walter Schevenels a bien voulu nous communiquer quelques informations précieuses sur l'activité de Rim à la FSI. Le témoignage du secrétaire général de l'Organisation régionale européenne de la Confédération internationale des syndicats libres est d'une particulière valeur puisqu'il assuma auparavant le secrétariat général de cette même valeureuse internationale syndicale sacrifiée à la fin de la deuxième guerre mondiale sur l'autel de l'unité dans la nouvelle Fédération syndicale mondiale (FSM). On sait d'ailleurs ce qu'il advint de cette ambitieuse entreprise qui prétendait réunir dans une même organisation des syndicats au service de l'Etat omnipotent et des syndicats libres indépendants de leur gouvernement, des partis politiques et des associations d'employeurs. Les centrales syndicales libres, parmi lesquelles l'Union syndicale suisse, sortirent avec fracas de la FSM, de plus en plus inféodée à la grande URSS totalitaire. Ces centrales syndicales nationales fondèrent alors la CISL, qui groupe sous sa houlette des syndicats libres du monde entier, c'est-à-dire plus de 56 millions de travailleurs. Schevenels nous rappelle que Rim s'occupait spécialement au début d'interprétation et de traduction du français et de l'anglais en langue allemande. C'est d'ailleurs avec l'interprète que nous avons lié amitié en 1936, lors du congrès de l'ancienne Fédération internationale de l'imprimerie, à Luxembourg. Il traita également des questions économiques dans le *Bulletin de la FSI*. Plus tard, il devint rédacteur en chef de ce même bulletin et des autres publications de la FSI. En 1929, devenu secrétaire général de cette organisation, Schevenels fit de Rim son expert économique, puis son conseiller personnel, après la création d'un département économique spécial. Rim accompagna souvent le secrétaire général dans les commissions où l'économie était à l'ordre du jour. La deuxième guerre mondiale, l'évacuation de Paris le contraignirent à se réfugier en Suisse. Il a d'ailleurs écrit un ouvrage remarquable sur l'exode de 1940, qu'il vécut avec les siens sur les routes de la France envahie. Walter Schevenels ajoute que Rim fut un des meilleurs serviteurs de la FSI, tant par ses compétences économiques et linguistiques que

par son dévouement au mouvement ouvrier. Ce que confirme d'ailleurs Georges Stolz, un ami personnel du défunt, qui fut secrétaire général adjoint de la FSI jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale.

En 1941, Rim entra au secrétariat de l'Union syndicale suisse au titre de rédacteur. Durant cette période fructueuse, qui se termine en mai 1947, les deux éditions allemande et française de la revue mensuelle offrit exactement la même substance aux lecteurs des deux côtés de la Sarine. Que les susceptibilités romandes se rassurent, il ne s'agissait pas uniquement de traduction de l'allemand en français, mais aussi – disons même surtout – de traduction de français en allemand. Sans doute avait-on déjà connu semblable phénomène, durant l'ère de Max Weber par exemple. Mais rarement la collaboration linguistique aboutit à des résultats aussi réjouissants. Rim ne se contentait pas de donner le ton général d'un numéro, mais inspirait littéralement ses collaborateurs. Les élus qui eurent le privilège de participer aux réunions animées de la Junkerngasse n'oublieront pas cette époque heureuse où des gens très occupés volaient le temps de se voir, de discuter, de se disputer même parfois dans une société disparate où les extrêmes s'affrontaient, avec le souci commun pourtant de chercher des solutions aux problèmes complexes de l'époque. Une bonne fée, Mme Rimensberger, adoucissait de son charme doux et discret les blessures et les querelles naissantes. Durant la période cruciale de la montée fasciste et naziste, l'Union syndicale, on s'en souvient, fut une des colonnes maîtresses dans la défense de la démocratie, de l'indépendance nationale et des libertés du peuple. Rim fut un de ses propagandistes les plus ardents.

Puis, en 1947, Rim fut nommé attaché social à la Légation de Washington, et fut même promu conseiller de légation en août 1957. Il communiqua au Département politique fédéral le fruit de ses multiples recherches. Parmi ce monceau de documents, qui figurent également dans les archives de l'Union syndicale, traduisons quelques titres d'études américaines: « L'Eglise catholique et les syndicats américains », « Protection étatique et communisme », « Politique et politique douanière des USA », « Les contrats collectifs en tenant compte spécialement de l'industrie horlogère », « Les questions de productivité », « Le conflit dans l'industrie de l'acier », « Assurance et prévention des accidents », etc. Une source de documentation sérieuse et précieuse.

Dans cette activité particulière à laquelle Rim dut nécessairement se vouer après avoir vainement espéré y mettre un de ses collègues, Rim vit le moyen de « contribuer au développement des institutions sociales de son pays, d'une part, en renseignant objectivement les autorités et les associations économiques et profession-

nelles sur la politique sociale du pays dont il est l'hôte et, de l'autre, en faisant connaître dans ce pays les institutions sociales de sa patrie et les efforts qu'elle déploie pour rendre plus habitable la maison et plus fraternelle les relations entre les hommes ».

Cette contribution, Rim peut se flatter de l'avoir offerte au-delà même de la demande. Dans cette fonction d'attaché social, il donna le meilleur de lui-même. Ce n'est sans doute pas un hasard si des syndicalistes américains tels que Rudy Faupl ou même Philippe Delaney, devenu depuis conseiller personnel du ministre du travail, sont allés lui rendre visite à temps dans son lieu de retraite idyllique, alors que tant de ses amis du pays remettaient ce plaisir à demain.

Reprenons en terminant de la *Correspondance syndicale suisse* ce portrait nuancé et fidèle du Rim que nous avons connu et que nos lecteurs retrouveront avec toute sa sève nourricière dans les collections de la *Revue syndicale suisse* de 1941 à fin 1946:

« Avec Rim disparaît une personnalité originale qu'aucun de ceux qui ont eu le privilège de le connaître n'oubliera. Chacun gardera le souvenir de cet esprit en marge des conventions, ennemi des poncifs, qui s'entendait plus que tout autre à situer les choses dans leur relativité, à distinguer les vraies réalités sous les apparences, à faire le partage entre les valeurs authentiques et les valeurs frelatées, à ouvrir des horizons nouveaux.

» Il a beaucoup donné à notre mouvement. Nous sommes persuadés que l'histoire syndicale retiendra son nom et son œuvre. »

La revision de la loi fédérale sur la formation professionnelle

Par *J.-E. Miauton*,
chef du Service cantonal vaudois de la formation professionnelle

I. Généralités

Lorsque, dans notre pays, une loi fédérale nouvelle reste applicable pendant trente ans, sans que des modifications notables interviennent, c'est qu'elle a été bien conçue. La première loi fédérale sur la formation professionnelle mérite d'autant mieux cette appréciation que son approbation avait été précédée de pénibles controverses.

Depuis qu'avait été inséré, en 1908, dans la Constitution fédérale, un article 34 *ter* qui habilitait la Confédération à édicter des dispositions uniformes dans le domaine des arts et métiers, il avait